

PASS PASS PEVMEL : Le système de covoiturage vers la métropole

Pass Pass PEVMEL, c'est quoi ?

Qui n'a jamais été confronté à une queue sans fin entre Cysoing et Villeneuve d'Ascq ? Qui n'a jamais perdu une précieuse demi-heure en cherchant à passer de Pont-à-Marcq à Seclin ? De Gondrecourt vers l'autoroute A1 ?

Face à ce constat et à l'urgence de trouver des solutions alternatives faciles à mettre en place, et qui ne nécessitent pas de création de nouvelles infrastructures routières, un projet a commencé à émerger. Il consiste à proposer un nouveau système de déplacement domicile/travail : la ligne de covoiturage virtuelle. Supporté par le site Pass Pass covoiturage, outil régional, il est officiellement déployé depuis la rentrée de septembre.

Déjà plus de 150 personnes ont rejoint la communauté Pev'Mel. Cette dernière regroupe des habitants de la Pévèle Carembault qui travaillent sur la Métropole Européenne de Lille et qui effectuent le trajet en voiture. Ils proposent ou recherchent des voisins pour partager le véhicule durant le trajet. Rejoignez-les !

Comment rejoindre la communauté ?

Pour vous inscrire, il suffit de vous rendre sur la [plateforme Pass Pass Covoiturage](#), de créer votre profil, de choisir la communauté Pev'MEL, et proposer un trajet, soit en tant que conducteur, soit comme passager. Les personnes choisissent à quel arrêt elles se retrouvent pour covoiturer. En quelques minutes, vous avez créé votre compte.

Les personnes choisissent à quel arrêt elles se retrouvent pour covoiturer. La Pévèle Carembault récompense tous les utilisateurs du service, qu'ils soient chauffeurs ou passagers.

C'est quoi une ligne de covoiturage virtuelle ?

C'est un axe qui est connu et reconnu comme étant particulièrement utilisé dans le cadre d'un déplacement domicile/travail. Pour faire simple, le long de cet axe, on propose des aires de covoiturage et des places de stationnement réservées, pour faciliter la récupération de passagers qui travaillent à proximité de notre propre emploi. Ainsi, un Orchésien pourrait récupérer un Nomainois qui se rend, comme lui, sur le parc de la Haute Borne à Villeneuve d'Ascq.



**Covoiturer,
c'est facile !**

- 1 Je me connecte à [passpasscovoiturage.fr](#)
- 2 Je crée mon profil
- 3 Je choisis la communauté PEVMEL
- 4 Je renseigne mon parcours
- 5 Je réserve ou j'accepte les réservations



Les mesures sanitaires en cours pour covoiturer en sécurité !

Les mesures sanitaires actuelles n'empêchent pas le covoiturage. Cependant, certaines règles sont à respecter :

- **Pas de passager à côté du conducteur**
- **Un seul passager est autorisé** à s'asseoir à l'arrière du véhicule
- Respect des **gestes barrières** : port du masque, nettoyer vos mains, éternuer/tousser dans votre coude
- **Aération du véhicule** en permanence
- **Pas de déchets** laissés dans la voiture par le passager
- **Désinfecter** et aérer le véhicule après chaque utilisation